

**BUSSEROLE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**UVA-URSI
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Arctostaphylos uva-ursi ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Rameau feuillé, frais, de *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

IDENTIFICATION

- A. Tige ligneuse, cylindrique et recouverte d'un suber brun. Jeunes tiges vertes et velues. Feuilles, alternes, épaisses et coriaces, à pétiole court, mesurant environ 3 cm de long et 2,5 cm de large. Limbe ovale, obtus au sommet, vert et luisant à la face supérieure, plus pâle en dessous. Feuilles adultes glabres et non bordées de cils ; feuilles jeunes plus ou moins ciliées, laineuses sur le pourtour du limbe et le pétiole. Nervation, pennée et finement réticulée, nettement visible sur les deux faces.
- B. Examinez au microscope un fragment d'épiderme inférieur d'une feuille adulte, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R* : épiderme abaxial recouvert d'une cuticule lisse, composé au niveau de la nervure de cellules allongées à parois rigides. Épiderme du limbe, glabre, composé de cellules polyédriques et de stomates de type anomocytique (2.8.3) entourés de 5 à 11 cellules annexes. Epiderme de la feuille jeune présentant, en plus, des poils tecteurs unicellulaires coniques et des poils sécréteurs globuleux, pluricellulaires.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum à 40,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 10,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de busserole préparée à la teneur en éthanol de 55 pour cent V/V, à partir du rameau, feuillé, frais de *Arctostaphylos uva-ursi* (L.) Spreng., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,15 pour cent *m/m* d'arbutoside anhydre (C₁₂H₁₆O₇ ; M_r 272,3).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 50 mg d'arbutoside R, 25 mg d'acide gallique R et 25 mg d'hydroquinone R dans le méthanol R et complétez à 20 mL avec le même solvant.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : acide formique anhydre R, eau R, acétate d'éthyle R (6:6:88 V/V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage : à 105-110 °C jusqu'à disparition complète de la phase mobile.

Détection : pulvérisez une solution de dichloroquinonechlorimide R à 10 g/L dans le méthanol R. Pulvérisez ensuite une solution de carbonate de sodium anhydre R à 20 g/L. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Hydroquinone : une bande brunâtre	Une bande brunâtre (hydroquinone)
Acide gallique : une bande brunâtre	Une bande brunâtre (acide gallique)
-----	-----
-----	-----
Arbutoside : une bande bleu-violet	Une bande bleu-violet (arbutoside)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10). 50 pour cent V/V à 60 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 3,0 pour cent *m/m*.

DOSAGE

Chromatographie liquide (2.2.29).

Solution à examiner. Dans une fiole jaugée de 50,0 mL, dissolvez 2,000 g de teinture mère dans la phase mobile et complétez à 50,0 mL avec le même solvant.

Solution témoin. Dans une fiole jaugée de 50,0 mL, dissolvez 50,0 mg d'*arbutoside R* dans la phase mobile et complétez à 50,0 mL avec le même solvant.

Colonne :

– *dimensions :* $l = 0,25 \text{ m}$, $\varnothing = 4 \text{ mm}$.

– *phase stationnaire :* *gel de silice octadécylsilylé pour chromatographie désactivé pour les bases R* (5 μm).

Phase mobile : *méthanol R, eau R* (10:90 V/V).

Débit : 1,2 mL/min.

Injection : 20 μL . Temps de rétention de l'*arbutoside* : environ 5 min.

Détection : spectrophotomètre à 280 nm.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en arbutoside anhydre à l'aide de l'expression :

$$\frac{A_1 \times m_2 \times 100}{A_2 \times m_1}$$

A_1 = aire du pic de l'*arbutoside* dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner,

A_2 = aire du pic de l'*arbutoside* dans le chromatogramme obtenu avec la solution témoin,

m_1 = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes,

m_2 = masse de la prise d'essai d'*arbutoside* dans la solution témoin, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.